

DEUX PRÊLES

NOUVELLES POUR LA CHARENTE.

par R. CHASTAGNOL

et A. TERRISSE.



1 - *EQUISETUM HYEMALE* L.

Le 20 février 1978, après avoir rendu visite à un pensionnaire de la maison de cure de Montchoix, Commune de Rougnac (Charente), j'allai faire un tour de promenade dans le bois qui borde au sud l'allée menant à l'entrée ouest du château. Suivant le sentier mal entretenu près de la bordure ouest du bois, je fus à la fois étonné et ravi de voir à droite et à gauche de ce sentier sur une bonne centaine de mètres de nombreuses tiges d'un *Equisetum*, certaines coiffées de leur épi de sporanges : tiges très fermes, dressées, solitaires ou par 2-4, simples, hautes de (50) 75 (90) cm, de (2,5-3,5) 4-5 (5,5) mm de diamètre, à entre-noeuds visiblement rétrécis au-dessous des gaines. Il ne pouvait s'agir que de l'*Equisetum hyemale* L. que je n'avais encore jamais vu à si basse altitude (190 m).

Le sol est argilo-siliceux. Le bois appartient à la série du chêne pédonculé, mais *Castanea sativa* est localement dominant. Le sentier, en pente légère vers le nord-est, est par endroit faiblement encaissé et en un point fangeux. La prêle débordé les limites du sentier et s'étend largement dans le sous-bois, en un point sur 4 ou 5 ares au moins. Au delà de l'extrémité nord du sentier, elle croît encore aux environs immédiats où elle forme une tache assez importante, par exemple le long d'un filet d'eau qui coule vers la lisière ouest du bois.

Je devais revoir cette station le 25 mars, puis le 29 juillet en compagnie de M. M. BOTINEAU. Entre temps, M. E. CONTRÉ, à qui j'avais fait part de ma découverte, vint à son tour reconnaître la station le 11 avril 1978. Ayant prélevé des échantillons, tiges et fructifications, il en adressa un lot à notre confrère M. A. BERTON, de Douai. Celui-ci voulut bien les examiner avec son obligeance coutumière et confirma la détermination.

R. CHASTAGNOL



2 - *EQUISETUM X MOOREI* Newman

Lors de la réunion du bureau de la S.B.C.O., à La Benâte, le 18 mars 1978, M. R. CHASTAGNOL me signala qu'il avait trouvé un beau peuplement d'*Equisetum hyemale* L., tout près de l'ancien Préventorium de Montchoix (Commune de Rougnac), récemment reconverti en Maison de Retraite.

Quelques jours plus tard, le 26 mars, je me rendis à Montchoix. Mais les renseignements oraux que j'avais recueillis s'étaient sans doute insuffi-

samment gravés dans ma mémoire - ou peut-être manquai-je de persévérance - toujours est-il que je ne trouvai pas, ce jour-là, la station de M. R. CHASTAGNOL.

En revanche, je décidai d'aller "jeter un coup d'oeil" à un étang voisin, situé au nord de Mas Millaguet, sur la même Commune de Rougnac, à 1,600 km environ au sud-ouest de Montchoix (Alt. 140 m). Je connaissais l'existence de cet étang depuis longtemps, mais je n'y étais jamais retourné depuis que je m'adonne à la botanique.

Je remarquai aussitôt, sur la rive nord-ouest, un peuplement dense de prêles. Les tiges, simples (1), étaient encore bien vertes, mais en assez mauvais état, ce qui était normal, après la mauvaise saison.

Dans mon esprit, il n'y avait pas de doute : il devait s'agir de la même espèce qu'à Montchoix. Cependant, les tiges me semblaient plus frêles que celles des plantes trouvées en montagne et se rapportant à *Equisetum hyemale* L.

Je téléphonai alors à M. R. CHASTAGNOL, et je compris à certains détails (le diamètre des tiges notamment : (2) 2,5-3 (3,5) mm) qu'il s'agissait en réalité de deux espèces distinctes.

Prévenu, M. E. CONTRÉ vint récolter cette prêle le 31 mars, et, comme il devait le faire quelques jours plus tard pour celle de Montchoix, il en adressa des échantillons (tiges et fructifications) à M. A. BERTON qui y reconnut *Equisetum hyemale* L. var. *occidentale* (Hy) Rouy = *Eq. occidentale* (Hy) Coste, qu'on assimile actuellement à *Equisetum X moorei* Mewman.

Le 6 juillet, ayant trouvé facilement, cette fois, la station de Montchoix, je pus récolter les deux espèces en bon état. M. R. CHASTAGNOL vint à son tour cueillir l'*Equisetum occidentale* le 29 juillet.

N'est-il pas remarquable qu'à moins de 20 km au sud-est d'Angoulême, croissent dans la même localité et à peu de distance l'une de l'autre ces deux prêles nouvelles pour la Charente?

A. TERRISSE

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

(1) Certaines, après mutilation seulement, étaient munies de quelques rameaux.